



Mercredi 25 novembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Charte *“Mon territoire s’engage : rivières et fleuves sans plastique, océan protégé”* : les Maires en première ligne pour lutter contre la pollution plastique

L’un des nombreux défis de l’après Covid-19 sera de refonder les rapports entre humains et Nature et la lutte contre la pollution plastique en est une composante. Les élus locaux sont en première ligne pour agir et l’attente de leurs administrés en matière d’écologie est forte. Maires, présidents de communautés de communes : les six ans à venir représentent une opportunité unique d’engager vos territoires dans un projet d’avenir : la lutte contre les pollutions plastiques des eaux, douces et salées. Rejoignez l’initiative lancée par La Fondation Tara Océan, Initiatives pour l’Avenir des Grands Fleuves et CNR et soutenue par l’AMF, en signant la charte *“Mon territoire s’engage : rivières et fleuves sans plastique, océan protégé”*.

La lutte contre la pollution plastique : une priorité environnementale et sanitaire

Le plastique à usage unique a fait un retour en force depuis plusieurs mois, en raison de la crise sanitaire. Le temps de l’urgence de la crise doit être dépassé pour combattre durablement les atteintes causées par les humains à l’environnement et relier santé des écosystèmes et santé humaine.

Lutter contre la pollution plastique des rivières, fleuves et océans fait partie des défis planétaires à relever : 8 millions de tonnes de plastiques sont jetés dans l’océan chaque année et 80 % des déchets plastiques retrouvés en mer proviennent des terres... Les premiers résultats de la *Mission Microplastiques 2019* menée par la Fondation Tara Océan montrent que le plastique est omniprésent dans les fleuves et déjà sous forme de microplastiques, qui captent d’autres polluants, avant d’atteindre les océans.

Une Charte comme guide pratique pour l’action territoriale

Animés par la même conviction que les élus locaux ont un rôle à jouer pour traduire cet enjeu planétaire en solutions concrètes sur leurs territoires et mobiliser autour d’eux citoyens et entreprises, la Fondation Tara Océan, IAGF et CNR - 3 acteurs fortement impliqués dans la préservation de l’eau et de la biodiversité -ont lancé un appel à l’occasion des élections municipales et communautaires. Plus de 30 maires et présidents d’intercommunalité élus se sont déjà engagés. Grâce au partenariat avec l’AMF, la mobilisation se poursuit !

Contacts Presse :

Marie-Hélène GALIN – AMF - marie-helene.galin@amf.asso.fr - 01 44 18 13 59 - www.amf.asso.fr

Carole BALDUCCI – Fondation Tara Océan- carole@fondationtaraocean.org – www.oceans.taraexpeditions.org

Marie-Cécile GRISARD – IAGF – m.grisard@iagf-ifgr.org - 06 84 21 17 38 - www.initiativesfleuves.org

Béatrice AILLOUD- CNR – b.ailloud@cnr.tm.fr – 06 07 27 46 07 – www.cnr.tm.fr

Rejoignez l'initiative en signant la charte *"Mon territoire s'engage : rivières et fleuves sans plastique, océan protégé"*. Les 15 mesures qu'elle contient forment un guide pratique, facile d'emploi pour agir à l'échelle des communes et bassins versants selon quatre grandes orientations :

- **Agir contre la propagation des déchets plastiques,**
- **Faire de la lutte contre la pollution plastique une priorité de son mandat qui orientera l'ensemble des politiques publiques,**
- **Transformer cet enjeu en une opportunité de mobilisation et d'innovation,**
- **Agir dans une démarche de partenariat et de solidarité.**

En signant la charte, vous vous engagez à mettre en œuvre plusieurs mesures, en associant les citoyens et les acteurs économiques. La Fondation Tara Océan, IAGF et CNR animeront cette démarche, en associant l'AMF, pour vous accompagner, faciliter l'échange de bonnes pratiques et valoriser les projets innovants.

[Visionner l'appel d'Erik Orsenna, président d'IAGF et parrain de la Fondation Tara Océan, aux Maires](#)

Fleuve
sans **plastique**

Découvrir les 15 engagements
et signer la charte :
www.fleuve-sans-plastique.fr

L'AMF - Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'AMF est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, en s'appuyant sur les valeurs et les principes qui ont prévalu depuis sa création : respect des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans leur gestion quotidienne, partenariat constructif mais exigeant avec l'Etat. Plus de 34 000 adhérents, maires et des présidents d'intercommunalité, lui assurent légitimité et représentativité.

La Fondation Tara Océan

La Fondation Tara Océan est la première fondation reconnue d'utilité publique consacrée à l'Océan en France. Elle développe une science de l'Océan de haut niveau, en collaboration avec des laboratoires internationaux d'excellence, pour explorer, comprendre et anticiper les bouleversements liés aux risques climatiques et environnementaux. Ses deux missions-clés : explorer et partager. Véritable laboratoire scientifique flottant, la goélette Tara a déjà parcouru plus de 400 000 kilomètres, faisant escale dans plus de 60 pays lors de 4 expéditions majeures, menées en collaboration avec des instituts de recherche internationaux d'excellence. Pour faire de l'Océan une responsabilité commune et le préserver, la Fondation Tara Océan sensibilise et éduque les jeunes générations pour protéger cet écosystème vital.

Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves

Collectif d'acteurs, Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF) est un espace de dialogue original – international, pluridisciplinaire, ouvert aux parties prenantes et orienté sur l'action – entre fleuves du monde entier. Il porte leur voix au cœur des débats sur l'eau et le changement climatique, convaincu que les fleuves, victimes de nombreux dérèglements, sont porteurs de solutions pour un monde plus durable. Réflexion collective, sensibilisation du plus grand nombre, alerte et accompagnement aux solutions sont ses 4 missions. IAGF a été créée à l'initiative de CNR et est présidée par Erik Orsenna, économiste et membre de l'Académie française.

CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. CNR est une société anonyme d'intérêt général, majoritairement publique, et est engagée dans une démarche RSE, qui guide son mode de développement et son action au quotidien. Elle réalise en particulier des missions d'intérêt général, en faveur du développement local des territoires sur lesquels elle exerce son activité. Elle soutient la recherche scientifique et de nombreuses grandes écoles d'ingénieurs pour une meilleure connaissance du fleuve Rhône et des enjeux climatiques. CNR est partenaire de la mission Microplastiques 2019 de la Fondation Tara Océan.